

LUTTE CONTRE LA FRAUDE INTERNE

Identifier les risques et mettre en œuvre une démarche de lutte efficace

1 JOUR, 7 HEURES

RISK MANAGEMENT

CODE : ARM10

Objectifs de la formation

Identifier les typologies de fraude selon la catégorie de fraudeurs au moment de la souscription et de la gestion des contrats d'assurance

Définir une démarche proactive à mettre en place en termes de lutte contre la fraude (process et contrôle interne)

Associer les salariés et partenaires à la lutte contre la fraude en assurant une participation active de ces derniers, une information adaptée et un contrôle efficace

Sélectionner les types de fraude interne pouvant avoir des conséquences civiles et pénales

Animée par

- FAYON-BOULAY Laetitia
Avocat à la cour,
TOPAZE AVOCATS

Public concernés

- Risk manager, Responsable Fraude, Fraud managers, Contrôleur interne, Responsable conformité et lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, Directeur général, Secrétaire général

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

Identifier les principales caractéristiques et les acteurs de la fraude interne

- Définir les types de fraude interne et les catégories de fraudeurs
- Identifier la typologie des cas de fraude interne selon le type de fraudeur (personnel / partenaires / distributeurs / gestionnaires / experts)

TOUR DE TABLE Partage d'expérience sur les différentes typologies de fraude rencontrées par les stagiaires

Définir les procédures de lutte contre la fraude interne à l'assurance

- Nommer les responsables en charge de la mise en place, de l'évolution et du contrôle des procédures de lutte contre la fraude
 - S'approprier les procédures de détection des cas de fraude permettant une identification a priori des indices, anomalies ou signalements
 - Adapter ses pratiques de contrôle interne et mettre en place les sanctions adaptées (résiliation partenariats / sanctions disciplinaires)
 - Identifier les points de vigilance et créer des alertes adaptées
-

TOUR DE TABLE Retour d'expérience sur des cas de fraudes réels et connus et réflexion collective sur les différentes procédures en place chez les stagiaires

- Echange de bonnes pratiques
-

Prévenir la fraude interne

- Organiser le transfert de l'information en interne et auprès des partenaires pour encadrer la lutte contre la fraude et faciliter son traitement
 - Comment instaurer des formations adaptées de reporting, de contrôles réguliers et de coopération
 - Constituer des bases de données sur les actes et personnes concernées par le risque de fraude interne dans le cadre de la souscription et la gestion
-

TOUR DE TABLE Retour d'expérience sur l'identification de points de vigilance dans la détection de fraudes

Comment réagir face à la découverte d'une fraude interne

- Maîtriser la recherche des éléments de preuve selon des procédures d'investigation encadrées (données sensibles / interlocuteurs / prestataires externes / durées)
 - Identifier les éléments nécessaires à l'évaluation de son préjudice
 - Savoir se défendre et se protéger
 - Sanctionner en identifiant les procédures concernées et autorités compétentes
-

Conséquences pour les compagnies d'assurance, mutuelles et intermédiaires/courtiers

- Recenser les différents types de fraude ayant des conséquences civiles mais aussi pénales
 - Quelles répercussions pécuniaires et d'image vis-à-vis des assurés lésés
-

TOUR DE TABLE Retour d'expériences sur l'encadrement juridique de la procédure lorsqu'une fraude est détectée(constitution du dossier...)

ILLUSTRATION Point jurisprudentiel sur les différents niveaux de sanctions

Dates

Classe virtuelle	Paris
16/06/2023	16/06/2023
07/09/2023	07/09/2023
06/12/2023	06/12/2023

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.